

Historique condensé et mémoriel de la Maison VICTOR ANGUENOT

Manufacture d'Horlogerie

LE RÉGULATEUR FRANÇAIS

7, rue du Lac à 25130 VILLERS-LE-LAC (Doubs)

- Joseph-Marcelin ANGUENOT (1817- 1896)

épouse en 1843 Marie –Zélie BILLOD-MOREL, issu d'une famille nombreuse.

Marcelin ANGUENOT, douanier à la Rasse, commune de FOURNET-BLANCHEROCHE près de Charquemont où le Doubs fait frontière avec la Suisse, est transféré à LAC-OU-VILLERS également village frontière.

Marcelin ANGUENOT est sans contexte le père de tous les ANGUENOT, horlogers et fabricants d'horlogerie.

- François-Celestin ANGUENOT (1845-1907)

épouse en 1870 Marie-Emilie MOUGIN (1848-1884).

François ANGUENOT, fils de Marcelin ANGUENOT, est issu d'une nombreuse famille (13 enfants) dont Ulysse ANGUENOT, son frère (1849-1937), père de Victor ANGUENOT.

Il commence à manufacturer des montres de poche, calibre 19 lignes et 21 lignes, système ROSKOPF.

François ANGUENOT est signalé en 1906-1907 comme l'un des doyens de la fabrication à Lac-ou-Villers.

- François-Victor ANGUENOT (1874-1938), fils de François ANGUENOT

épouse en 1900 Marie-Sylvie CALAME (1879-1972).

Ils ont 4 enfants : Marcelle 1901, René 1902, Suzanne 1908, Simone 1921.

Victor ANGUENOT habite la maison MOUTARLIER, aujourd'hui maison Eugène ROLAND rue Foch.

Il continue la fabrication de la montre complète (ébauche et montage-terminaison) avec la fabrication d'ébauches à la Courpée (quartier des hauts de Lac-ou-Villers).

Pour une raison pratique il ramène cette fabrication au bout du pont, aujourd'hui rue de la Gare.

Il achète vers 1895 le bâtiment construit pour Donat PICARD en 1890 au 7, rue du Lac actuellement.

Victor ANGUENOT fait construire vers 1925, un atelier à droite de la maison et un garage.

Dans cet atelier est fait le montage-terminaison définitif des montres.

En 1934, Victor ANGUENOT fait construire un nouveau bâtiment au 2, rue de la Perrière, à l'ouest et tout près de la maison rue du Lac.

Ce nouveau bâtiment servira à la fabrication des ébauches et un atelier de mécanique.

En effet, à cette époque Victor ANGUENOT perdait beaucoup de temps à la rédaction de papiers et la déclaration de ses ébauches à la douane de Lac-ou-Villers (aujourd'hui face à l'hôtel de France) pour transporter les ébauches de la rue de la Gare à la rue du Lac.

1893 : déjà à cette époque, Victor ANGUENOT est récompensé par une médaille du Centre Technique d'Horlogerie de Besançon pour la qualité de sa fabrication.

1914-1918 : arrêt momentané de la fabrication. Victor ANGUENOT est mobilisé et nommé directeur d'usine à Besançon pour la fabrication de fusées d'obus (avant de l'obus percuteur). Il part à Besançon avec toute sa famille.

La production est d'une grande cadence avec un personnel uniquement féminin.

1930 : l'affaire emploie 46 personnes dont 5 Suisses.

1938 : mort de Victor ANGUENOT.

1939-1940 : René ANGUENOT (1902-1988) son fils, et Jules MONNIN (1902-1976) son gendre natif de Charquemont, époux de Suzanne ANGUENOT, sont nommés cogérants de la S.A.R.L.

René ANGUENOT s'occupe de la fabrication des ébauches (matières premières : laiton et acier), et Jules MONNIN de la terminaison et la vente.

La fabrication est axée sur 3 calibres, abandon des 19 lignes (calibre 19/6 et 19/7).

- 1) Fabrication du 16/27 qui devient VA 37 (37 mm) montre de poche, le célèbre RÉGULATEUR FRANÇAIS (marque déposée).
- 2) 16/22 assez identique mais plus plat.
Montre de poche et même agrémenté plus tard d'un calendrier à guichet.
- 3) VA 24 (10 ½ 24mm) montre bracelet.
Le VA 24 est calculé et créé par Freddy BOILLOT (gendre également de Victor ANGUENOT), technicien de l'école d'horlogerie Jules Haag de Besançon.

1939-1940-1945

A cette époque "années noires", la production tourne au ralenti (manque de laiton, acier, fournitures diverses, nécessaires à l'échappement, charbon pour le chauffage, transport, la poste).

Il faut rappeler que le Haut-Doubs était alors en zone interdite, appelé à être rattaché à l'Allemagne avec la région Alsace. Les fabricants d'ébauche (Cupillard – Parrenin) ont fait même l'essai de leur production avec du DURALUMIN.

Le DURALUMIN est un alliage léger d'aluminium à haute résistance mécanique. Evidemment les résultats n'étaient pas très convaincants.

ANNÉES 1950

La reprise d'après guerre fut très difficile, toujours manque de tout.

Marché français de la clientèle très désorganisé.

L'affaire Victor ANGUENOT comptait seulement une douzaine de personnes employées.

ANNÉES 1960

Abandon de la fabrication des ébauches. Mévente des montres de poche fabriquées en quantité.

Actuellement uniquement fabrication des montres bracelet ANCRE avec les ébauches des spécialistes (France Ebauches - Horlogerie de Savoie - ISA - Parrenin - Ebauches SA - Suisse).

ANNÉES 1970

A la retraite de Messieurs René ANGUENOT et Jules MONNIN, deux nouveaux cogérants sont nommés :

Freddy BOILLOT (1922 – 1999), époux de Simone ANGUENOT, gendre de Victor ANGUENOT, à la direction + comptabilité + vente,

Jacques MONNIN (1934), fils de Jules MONNIN et Suzanne ANGUENOT, petit-fils de Victor ANGUENOT, diplômé de l'école de commerce de Dijon, à la création de collection + représentants + vente.

ANNÉE 1975

Extension des ateliers, 2 rue de la Perrière. Le bâtiment est doublé vers le nord.

L'affaire prend une grande importance en production et en vente.

70 horlogers et employés fabriquent par mois 20.000 à 25.000 montres de haute qualité.

Un atelier annexe (environ 12 personnes) est construit à FLANGEBOUCHE (Doubs) devant la difficulté de trouver de la main d'œuvre dans le canton de Morteau.

La maison VICTOR ANGUENOT devient la 3^{ième} plus importante fabrique de montres à VILLERS-LE-LAC (ex Lac-ou-Villers).

Toute la production est robotisée. Les montres sont fabriquées à la chaîne.

Victor ANGUENOT devient le premier en France à avoir une production des plus modernes.

1985

Freddy BOILLOT ayant pris sa retraite,

Jacques MONNIN rachète l'affaire Victor ANGUENOT,
une nouvelle société est créée, la SARL MONNIN-ANGUENOT,
avec la collaboration de son épouse Antoinette BOILLON (1934)

Ils utilisent les mêmes locaux que Victor ANGUENOT sauf Flangebouche.
Mais cela est une autre histoire.

N.B. : Pour mémoire, il faut savoir que la loi MILLERAND-COLLIARD limite
à 60 heures la durée hebdomadaire du travail, qui ne l'était pas jusque là pour les
hommes.

Relevé dans un journal du 30 septembre 1900.

Jacques MONNIN

juillet 2016

POUR CAUSE D'HOMONYMES
BIEN METTRE L'ADRESSE COMPLÈTE

MANUFACTURE D'HORLOGERIE

EN TOUS GENRES



BESANÇON 1893

CALIBRES SPÉCIAUX

FABRICATION SOIGNÉE

MARQUES DÉPOSÉES

RÉGULATEUR FRANÇAIS
V. & C. YAXA

Télégrammes

VICTOR ANGUENOT-LAC-OU-VILLERS

TÉLÉPHONE N° 9

R. C. PONTARLIER 4291

*Chèques-Postaux:
DIJON 342.93*

"AU RÉGULATEUR FRANÇAIS"

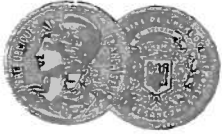
Victor Anguenot

LAC-OU-VILLERS, le

(DOUBS)

Manufacture d'Horlogerie

EN TOUS GENRES



BESANÇON 1893

Calibres Spéciaux

FABRICATION SOIGNÉE

MARQUES DÉPOSÉES

RÉGULATEUR FRANÇAIS
V. & C. YAXA

TÉLÉGRAMMES :

VICTOR ANGUENOT - VILLERS-LE-LAC

TÉLÉPHONE N° 9

RÉP. PRODUCTEURS DOUBS 470

R. C. PONTARLIER 103

POUR CAUSE D'HOMONYMES
BIEN METTRE L'ADRESSE COMPLÈTE

"AU RÉGULATEUR FRANÇAIS"

MAISON VICTOR ANGUENOT

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 7.000.000 de francs

7, RUE DU LAC

VILLERS-LE-LAC, LE

(DOUBS)

*Chèques-Postaux:
DIJON 350.56*

Régulateur Français

MANUFACTURE D'HORLOGERIE VICTOR ANGUENOT

7, RUE DU LAC - VILLERS-LE-LAC - DOUBS - FRANCE